TCARO

Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

RAPPORT FINAL
Les enjeux des ainés en Outaouais

Québec

RAPPORT FINAL

Forum annuel de la TCARO tenu le 17 avril 2019

Juillet 2019

Gatineau (QC)

Photos du Forum 2019

« Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur… »

Mot du président de la TCARO

Le Forum 2019 passera assurément dans notre brève histoire communautaire. En premier lieu, pour le succès de la participation des membres et en second lieu, pour la qualité des échanges et des recommandations qui en émanent.

Les enjeux des ainés sont hétérogènes et complexes. Néanmoins, il se dégage un consensus extraordinaire quant aux moyens à prendre pour améliorer le bienêtre et le mieux être des ainés en Outaouais. Les discussions du Forum 2019 ont été menées dans un contexte axé sur l'action de la TCARO, dans une optique menant à des résultats tangibles et réalistes. Nous croyons, humblement, y être arrivés !

En parcourant ce rapport final du Forum 2019, vous constaterez que les avenues d'action sont précises et concises, ce qui guidera la mise en place d'un nouveau plan d'action pour la TCARO. Ce plan d'action 2019-2022 nous guidera dans nos décisions et nos actions et fera assurément avancer les actions concertées et ce, sur tout le territoire de l'Outaouais.

Finalement, MERCI aux membres du comité des enjeux qui chapeautent cet exercice et guident les discussions vers des enjeux réels pour nos aînés. Merci à mesdames Claudette Caron-Vaillancourt, Lise Romain, Ginette Rochon, Suzanne Leblanc ainsi qu'à monsieur Marc Desjardins, notre directeur général. Un MERCI spécial au président de la TCARO (lors de la tenue du Forum), L. Pierre Cousineau, aux membres du Conseil d'administration pour leur soutien et collaboration.

Bonne lecture !

Robert Leduc
Président

Mot du directeur général de la TCARO

Le comité des enjeux de la TCARO a identifié en janvier 2019, découlant du sondage sur les enjeux des ainés en Outaouais, que les priorités des aînés en Outaouais étaient :

- La santé des ainés;
- Le logement pour les ainés;
- Le transport collectif, urbain et rural et ;
- Les finances des ainés.

L'organisation de ce FORUM est inspirée de ces préoccupations.

Ce Forum fut un moment unique et puissant pour réunir les forces des aînés pour améliorer, de manière tangible, les conditions de vie des aînés en Outaouais. Nous y sommes parvenus.

Rares sont les moments où, nous tous, prenons un temps d'arrêt de nos priorités quotidiennes, pour bien tabler les actions à prioriser pour les prochains mois, voire les prochaines années.

Aujourd'hui, ARRÊTONS D'EN PARLER !

AGISSONS !

Marc P. Desjardins
Directeur général

La Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais

MANDATS DE LA TCARO

- Représenter la diversité des personnes aînées de la région par sa composition en tenant compte des instances concernées par les aînés et les territoires de la région et soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs communs;
- Contribuer à la prise de décisions sur le plan régional en ce qui concerne les personnes aînées en tenant compte des réalités locales et agir de manière à favoriser l'harmonisation des actions;
- Agir comme relayeur d'information auprès des organismes qui regroupent ou offrent des services aux aînés de la région sur les politiques et les programmes gouvernementaux qui touchent les personnes aînées;
- Transmettre au Ministre des aînés l'information et les avis susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés de la région, de favoriser leur participation et leur intégration dans la communauté, de promouvoir la solidarité entre les générations, de faciliter l'ouverture au pluralisme et au rapprochement interculturel. La TCARO doit, le cas échéant, en informer préalablement la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec.
- Reconnaître et valoriser l'engagement des bénévoles qui interviennent auprès des aînés.

« Se réunir est un début….Rester ensemble est un progrès….Travailler ensemble est la réussite. »

La mission de la table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO) consiste à permettre aux aînés de bénéficier d'un lieu régional d'échange, de concertation et de partenariat afin d'être en mesure d'unir leur voix pour mieux faire connaître leurs besoins et dégager les enjeux relatifs aux aînés.

Enquête réalisée

La Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais a visé avec ce sondage à identifier les enjeux prioritaires pour les personnes aînées de la région, à cibler les besoins et à guider les interventions.

Les aînés forment un groupe hétérogène et il faut donc prendre en considération leur diversité pour répondre à leurs besoins. La participation a permis une représentation des préoccupations des aînés de la région de l'Outaouais et les résultats serviront à concrétiser un plan d'action.

De ce fait, 3 388 personnes ont donné leurs avis, leurs opinions aux différents enjeux identifiés. Toutefois, pour des raisons logistiques, seuls les sondages complétés ENTIÈREMENT ont été utilisés pour traiter les données.

À noter que 282 réponses ont été traitées via des sondages reçus par la poste, soit près de 19% des réponses compilées.

Un rapport spécifique a également été fait pour chacune des tables locales/MRC incluant la Ville de Gatineau, ainsi que pour chacune des organisations partenaires de la TCARO dont les membres ont participé au sondage.

Le FORUM servira notamment à établir un plan d'action quinquennal pour déterminer et prioriser les enjeux qui préoccupent les ainés de l'Outaouais.

Les principaux enjeux qui préoccupent les ainés sont, en ordre d'importance :

1. Leur santé - 70 % des ainés en sont préoccupés
2. Leurs finances personnelles - 56 % des ainés en sont préoccupés
3. Les comportements des banques - 55 % des ainés en sont préoccupés
4. Les droits des grands-parents, fin de vie, etc. - 50 % en sont préoccupés
5. L'accès aux technologies de l'information - 44 % des ainés en sont préoccupés
6. Le logement - 44% des ainés en sont préoccupés
7. L'âgisme - 43 % des ainés en sont préoccupés
8. Le transport - 40 % des ainés en sont préoccupés
9. L'isolement/Solitude - 39 % des ainés en sont préoccupés
10. Les liens intergénérationnels - 38 % des ainés en sont préoccupés
11. La maltraitance /Intimidation - 33 % des ainés en sont préoccupés
12. L'alimentation - 27 % des ainés en sont préoccupés
13. Le suicide - 22 % des ainés en sont préoccupés

TCARO
Table de concertation des aînés
et retraités de l'Outaouais
TCARO.ORG
(819) 771-8391 POSTE

TCARO
Table de concertation des aînés
et retraités de l'Outaouais
TCARO.ORG
(819) 771-8391 POST

TCARO
Table de concertation des aînés
et retraités de l'Outaouais
TCARO.ORG
(819) 771-8391 POSTE 233

La santé de nos ainés

OBJECTIF DE L'ATELIER : ***En complément du service de Soutien à domicile (SAD) par le Centre intégré de la santé et des services sociaux (CISSS-Outaouais), quels sont les services requis pour optimiser le maintien à domicile des ainés en Outaouais***

CONSTATS:

- *70 % DES AINÉS SE DISENT PRÉOCCUPÉS PAR LEUR SANTÉ ET LE SYSTÈME DE SANTÉ;*
- *LES AINÉS SE DISENT PRÉOCCUPÉS PAR LA PERTINENCE ET LA FAISABILITÉ DE RESTER À DOMICILE EN CAS DE MALADIE;*
- *LES AINÉS ONT DES CRAINTES DE DEVOIR VENDRE LEUR PROPRIÉTÉ, PAR CRAINTE DE NE PAS AVOIR LES CAPACITÉS DE L'ENTRETENIR;*
- *LES AINÉS CRAIGNENT D'ÊTRE MALADES ET SEULS;*
- *LES AINÉS SE DISENT DE PLUS EN PLUS ISOLÉS. L'ISOLEMENT SOCIAL ET GÉOGRAPHIQUE SONT NOTABLES.*

Moyens pour optimiser les services de SOUTIEN À DOMICILE (SAD) et favoriser le maintien:

- Travailler ensemble pour une approche commune au recrutement et à la formation d'intervenants dans le communautaire
- S'assurer d'une large couverture de l'ensemble des services de SAD
- Favoriser l'émergence d'une coordination harmonisée d'un réseau de services communautaires
- Bonifier le financement des services aux organismes de services aux aînés
- Augmenter l'offre des services de transport souples et abordables
- Augmenter l'offre des services de transport
- Informer les aînés et leurs aidants en aval plutôt qu'en amont
- Offrir des services de relève et de répit sous diverses formes et tôt dans la trajectoire
- Rejoindre les GMF pour qu'ils jouent un rôle de partenaire tout au long de la trajectoire
- Mettre en place un réseau de personnes pivots - repérant par quartier et secteurs à potentiel élevé d'isolement
- Solliciter, consulter et travailler de partenariat avec Centraide pour le repérage
- Développer un réseau d'aînés « impliqués » et en faire des « pairs-aidants ».
- Informer les jeunes pour valoriser le bénévolat auprès des aînés
- Répertorier les déserts alimentaires et combler les trous de services
- Crédits d'impôt accrus et allocation discrétionnaire pour les proches aidants d'aînés basés sur l'avancement de l'aîné dans sa trajectoire
- Réaliser une campagne de bienveillance pour retrouver l'entraide de l'entourage et du voisinage et des quartiers
- Accroître les liens entre les organismes, collaborations, partenaires, réseautages

La santé de nos ainés

Rôle des gouvernements:

- Favoriser et soutenir les liens entre le réseau de la santé, le municipal et les services communautaires
- Favoriser des liens d'accès privilégiés avec le CISSS– O pour les personnes identifiées comme vulnérables et à risques par les Travailleurs de milieu et les organismes qui travaillent auprès des aînés
- Valoriser les emplois en santé (meilleurs salaires et conditions d'emploi). Régler une fois pour toutes la situation unique que vit l'Outaouais du fait de sa situation frontalière avec l'Ontario
- Permettre l'inclusion des encarts publicitaires sur les services communautaires à même les envois postaux de nos gouvernements afin de rejoindre tous les foyers
- Octroyer une allocation financière aux ainés qui demeurent à domicile et aux proches aidants d'aînés afin de prévenir leur appauvrissement à cause de leur rôle de SAD
- Personnaliser les soins et services aux besoins des proches aidants plutôt que les faire « rentrer » dans cadre rigide d'offre permis par les programmes
- Faire preuve de souplesse et permettre une interprétation plus flexible des programmes
- Intensifier l'offre de services de relève pour éviter l'épuisement chez les aidants

Comment assurer une diffusion des informations nécessaires au maintien à domicile

- Promouvoir une diffusion plus large et soutenue du 811
- Organiser de la formation et conférences pour les médecins, TS, usagers, proches aidants et organismes communautaires
- Diffuser au-delà de l'internet (présentoirs de dépliants placés stratégiquement dans des endroits publics, exemple des petits facteurs dans les écoles primaires)
    - Promouvoir la réalisation d'un centre de gériatrie sociale (s'inspirer des 3 ÂGES existant au QC)
    - Synchroniser les efforts de repérage des personnes vulnérables avec l'entraide du voisinage, travailleurs de rues, bénévoles des popotes, livreurs, autres
    - Obliger le personnel du Réseau de la santé à participer aux différents salons des organismes communautaires et autres
    - Produire et diffuser des capsules vidéo en ligne
    - Recenser et faire la promotion de l'utilisation des gérontotechnologies et des outils de domotique

Quelles sont les forces de l'Outaouais qui sont peu ou non exploitées?

- Les clubs sociaux, les travailleurs de milieux, la FADOQ, la police communautaire, le service d'incendie (prévention)
- Favoriser le réseautage des ressources de la communauté qui ne se connaissent pas entre elles

Le logement des ainés

OBJECTIF DE L'ATELIER : ***Identifier des stratégies régionales pour favoriser une meilleure accessibilité à des logements adaptés, abordables***

- **CONSTATS:**
  - PEU (PAS) DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS MODIQUES EN MILIEU RURAL;
  - LES AINÉS PERDENT GRADUELLEMENT LA CAPACITÉ D'ENTRETENIR LEUR PROPRIÉTÉ—DÉTÉRIORATION DU PARC IMMOBILIER;
  - TAXES FONCIÈRES ÉLEVÉES, PARTICULIÈREMENT EN MILIEU RURAL;
  - ACCESSIBILITÉ EN CHSLD DIFFICILE (TEMPS D'ATTENTE, MANQUE DE DISPONIBILITÉ, ETC.);
  - LES «PETITES» MAISONS DE RETRAITE «CESSENT» LEURS OPERATIONS EN LIEN AVEC LES COUTS ÉLEVÉS DES CONTRAINTES LÉGALES ET LÉGISLATIVES;

Constat : Peu ou pas de construction de logements à prix modique pour les aînés, particulièrement en milieu rural. L'accessibilité en CHSLD est limitée à cause du manque de places. Les petites maisons de retraite à prix abordables disparaissent à cause des coûts liés aux contraintes légales qui augmentent sans cesse.

Actions :

- Faire un inventaire des besoins en logements abordables et adaptés aux aînés. Faire pression pour que les gouvernements augmentent leurs budgets pour assurer le maintien et la construction de logements abordables et adaptés aux aînés.
- Faire pression pour réduire les délais et assouplir les règles de financement du programme Accès-Logis pour tenir compte des capacités financières des petites communautés rurales.
- Faire pression pour que les règlementations municipales obligent la présence de logements abordables dans les nouveaux développements résidentiels.

Le logement des ainés (suite)

Constat : Les aînés souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur communauté mais se retrouvent souvent loin des services de proximité.

Actions :
- Encourager les municipalités rurales à créer des environnements favorables au maintien des aînés dans leur communauté.
- Encourager les entrepreneurs et les municipalités à introduire des services de proximité dans le développement de logements sociaux.
- Encourager le CISSS de l'Outaouais à rétablir les services sociaux et de santé dans les CLSC ruraux et bonifier leur service de maintien à domicile.

Constat : Les aînés ont souvent de la difficulté à entretenir leur habitation et le niveau de taxes foncières est souvent trop élevé pour leur capacité financière.

Actions :
- Encourager la création de crédits de taxes foncières pour les aînés à faible revenu.
- Encourager les municipalités et les clubs d'aînés à mettre sur pied des projets de collaboration et d'entraide entre les générations.

Constat : Les aînés se sentent souvent isolés, particulièrement les veufs et veuves récents.

Actions :
- Encourager la création de crédits d'impôt pour les personnes qui désireraient installer leurs parents dans leur habitation.
- Encourager les projets de cohabitation.
- Encourager les municipalités à adapter leur règlementation pour accepter les projets d'habitation intergénérationnelle et de cohabitation.

Il a été aussi souligné la difficulté pour les organisations de maintenir leur bassin de bénévoles. Il a été suggéré de trouver des moyens d'encourager les nouveaux retraités à partager leur savoir et compétences et en même temps, participer davantage au développement de leur communauté et s'y intégrer.

Aussi, on encourage la TCARO à participer aux commissions municipales pour une meilleure représentation des aînés.

Les finances des ainés

OBJECTIF DE L'ATELIER : ***Identifier des moyens d'actions concertés en vue d'influencer positivement les divers gouvernements aux enjeux financiers des ainés, pour contrecarrer les banques dans la suppression graduelle des services aux ainés***

Constats:

- *56% des ainés en Outaouais sont préoccupés par leurs finances personnelles et 55% sont préoccupés par le comportement des banques;*
- *En régions rurales, ce pourcentage augmente à 65% pour les finances personnelles et à 63% pour le comportement des banques;*
- *80% des ainés transigent de manière électronique avec les institutions financières, omettant ainsi 20% des ainés, souvent vulnérables et isolés;*

Le premier enjeu discuté a été l'utilisation de la technologie : ceci inclut l'utilisation du guichet et les sites Internet des institutions financières. La première constatation a été que non seulement pour les aînés mais également pour une partie de la population vulnérable, il y a une littératie de l'utilisation de la technologie. Il est vrai qu'un rapport du mouvement Desjardins mentionne que vers 2030, il ne devrait plus y avoir de monnaie (papier ou métal). L'attitude des institutions financières semble ne pas tenir compte de la population vieillissante en forçant l'utilisation des moyens technologiques.

ACTIONS:

- Améliorer la relation avec les aînés non habiles avec la technologie, demander que les institutions aient une règle d'éthique envers les aînés;
- Faire la promotion des bonnes pratiques avec les aînés (éviter l'âgisme, possibilité de formation afin d'utiliser les moyens technologiques);
- Cibler l'aide à la clientèle des institutions;
- Demander aux institutions de participer à la formation des gens dans l'utilisation des outils (incluant lorsque l'institution change l'apparence ou les fonctions du site Internet par exemple); ce n'est pas toujours une façon conviviale. Il faut considérer la littératie des utilisateurs ;
- Aider les organismes aînés à faire des présentations en collaboration avec l'AMF et autres organismes financiers.

- Supporter les organismes dans leurs démarches auprès des institutions financières lorsqu'elles décident de fermer le point de service.

Les finances des ainés

Le second enjeu discuté a été l'indexation des pensions. La Sécurité de la vieillesse est indexée annuellement. La pension reçue de la Régie des rentes du Québec est indexée également. Mais plusieurs aînés reçoivent une pension non indexée de leur employeur. Plusieurs personnes pensionnées actuellement ont travaillé à des niveaux de salaire qui ne permettaient pas de faire des économies pour les «vieux jours» par le RÉER ou autres véhicules. La situation, aujourd'hui, a peu changé pour une bonne partie de la population qui travaille à des salaires moindres. Il est vrai qu'il y a des solutions offertes telle que le Régime volontaire de pension.

ACTIONS:

- Appuyer dans les démarches les organismes défendant le droit des travailleurs tels que l'AREQ et autres organismes régionaux qui sont dévoués aux ainés ;
- Appuyer des activités intergénérationnelles d'organismes, afin de sensibiliser les personnes à la préparation à la retraite;
- Travailler avec la Table de maltraitance afin de sensibiliser à la maltraitance financière;
- Demander aux gouvernements concernés par les personnes dont les revenus sont sous un certain seuil de revenu et des conditions fiscales stables, que les deux paliers de gouvernement envoient un avis de conformité étant donné qu'ils ont toutes l'information en main;
- S'il y a maintien de la production de déclaration de revenus, qu'il y ait une (1) seule déclaration de revenu simplifiée;
- Trouver les moyens pour aider les organismes qui aident les personnes vulnérables à produire leurs déclarations de revenus (aucune charge à payer).

Le troisième enjeu a été l'aide au maintien à domicile. Les municipalités devraient aider leurs citoyens à demeurer dans leur milieu.

ACTIONS:

- Geler les taxes municipales pour les aînés qui ont un revenu en deçà d'un niveau déterminé. Le revenu serait fonction de chacune des MRC, incluant la Ville de Gatineau.;
- Donner un crédit aux aînés qui sont en deçà d'un revenu, à déterminer selon les MRC.

AUTRES ACTIONS::

- Aider au maintien à domicile;
- Que les associations travaillent en équipes dans les projets qui favorisent le maintien à domicile et qui sensibilisent sur des situations potentielles de fraude et de malveillance afin de minimiser autant que possible la vulnérabilité des aînés. La synergie est très importante;

Le transport collectif, urbain et rural

OBJECTIF DE L'ATELIER : ***Identifier des pistes d'actions potentielles pour assurer un meilleur service et accessibilité du service de transport collectif en milieu urbain et rural.***

CONSTATS:

- *40% DES AÎNÉS ONT PRÉOCCUPÉS PAR LE TRANSPORT COLLECTIF, DONT 52% DES AINÉS DES RÉGIONS RURALES.*
- *PLUSIEURS MUNICIPALITÉS CANADIENNES OFFRENT LE TRANSPORT COLLECTIF GRATUIT POUR LES AINÉS;*
- LE RECRUTEMENT BÉNÉVOLE POUR ASSURER UN TRANSPORT COLLECTIF VIABLE, EST DIFFICILE ET PÉRILLEUX;
- LE GOUVERNEMENT MENACE RÉGULIÈREMENT DE MODIFIER LES BALISES DE TRAVAIL DES CHAUFFEURS BÉNÉVOLES EN MILIEU RURAL, METTANT EN PÉRIL CE SERVICE ESSENTIEL

Le transport collectif, urbain et rural

- Discussions d'un projet de transport en commun de type urbain regroupant les 4 MRC régionales. Le projet se baserait sur les expériences et l'expertise que possède Transcollines.

- On déplore que pour ces transports collectifs, les gouvernements fournissent de l'argent pour le démarrage mais pas pour le fonctionnement. Des représentations formelles doivent être faites par les autorités compétentes.

- On demande que les transports collectifs ne soient pas fournis uniquement pour les besoins médicaux et les nécessités mais aussi offerts pour des activités communautaires et culturelles.

- Évaluer les possibilités de partager avec le transport scolaire ou d'évaluer l'implantation d'un service payant avec le privé pour combler ces besoins surtout en régions. On parle même de la possibilité d'*Uber* pour aînés afin de pouvoir faire des sorties sécuritaires.

- Évaluer, avec les représentants des MRC, l'embauche d'une personne qui aurait comme mandat de coordonner les horaires d'une navette qui procurerait la possibilité de déplacements entre différents endroits et points d'embarquements déjà établis par des groupes aînés.

- Évaluer et mettre en place (si requis) un système de covoiturage et publiciser ce service offert surtout a la clientèle aînée.

- Les intervenants urbains demandent une plus grande accessibilité et la gratuité hors des heures de pointe pour les aînés dans les autobus de la STO. Les accompagnateurs de la clientèle fragilisée mentionnent leurs difficultés lors des embarquements dans les véhicules et la vitesse des arrêts. Sensibiliser la Société de transport de l'Outaouais (STO)

- Compte tenu de la pénurie de chauffeurs bénévoles et pour faciliter la tâche, on suggère que des programmes scolaires de bénévolat soient mis en place pour accompagner les ainés requérant ces services de transport.

- Dans les villes et municipalités, qu'on aménage des quartiers pour privilégier la marche sécuritaire en y implantant les services nécessaires dans le but de limiter les besoins de transports.

Le groupe est unanime sur le besoin de sensibiliser les différents gouvernements concernant les besoins variés du transport aîné.

PRIORITÉS D'ACTION EN MALTRAITANCE EN OUTAOUAIS, POUR LA TCARO

- **Prévention de la maltraitance**
  - Être un membre actif de la table de concertation régionale pour contrer la maltraitance envers les ainés
  - Faire connaître et distribuer le matériel promotionnel de lutte contre la maltraitance auprès des partenaires de la région (dépliants, cartes, ruban, affiches, etc.)
  - Participer aux activités entourant le 15 juin
  - Produire et diffuser un Infolettre spécial sous le thème de la Bientraitance envers les aînés (juin)

- **Promotion de la bientraitance**
  - Diffuser les pratiques efficaces en matière de bientraitance auprès des différents partenaires communautaires
  - Promouvoir la bientraitance dans les résidences privées pour aînés (RPA) par des activités et des outils de sensibilisation
  - Participer activement au comité de sensibilisation régional

- **Promotion du guide de référence**
  - Favoriser le déploiement du guide auprès de bénévoles qui œuvrent au près des aînés

- **Concertation**
  - Assurer une meilleure synergie d'action des partenaires en favorisant l'organisation des journées de réseautage entre les partenaires, diffuser des courriels d'information pour les partenaires, diffuser de manière périodique les différentes recherches et études faites aux niveaux régional et national

La ligne AIDE ABUS AÎNÉS

Vous croyez être en situation de maltraitance ou craignez qu'une personne aînée près de vous le soit? N'hésitez pas, téléphonez à la ligne d'écoute et de référence AIDE ABUS AÎNÉS.

La ligne AIDE ABUS AÎNÉS est un service anonyme et confidentiel, sans frais, accessible partout au Québec, et ce, tous les jours de 8 h à 20 h. Que vous soyez un aîné vivant de la maltraitance, un membre de la famille, un ami, un voisin ou encore un intervenant en contact avec une personne maltraitée, vous pouvez utiliser ce service.

Nos professionnels expérimentés sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous diriger vers les ressources les plus appropriées pour répondre à vos besoins.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour parler de ce que vous vivez ou constatez.

Ne restez pas indifférents à la maltraitance!

APPELEZ-nous!

1 888 489–ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

c'est inacceptable!

N'hésitez pas à en parler

Québec

F-5282 (2017-06)

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Conseil d'administration

2019-2020
TCARO

Robert Leduc,	**Président du conseil d'administration**
Gaétan Guindon,	**Vice-président, représentant de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau**
Pierre Laflamme,	**Trésorier, représentant ANRF-Outaouais**
Sylvie-Anne Gaudreau	**Secrétaire du CA et Présidente de l'Association Québécoise des Retraités Provinciaux (AQRP)**
Michelle Osborne,	**Table des ainés de Gatineau**
Mylène Berger	**Table des ainés de Gatineau**
Ginette Rochon	**Table de concertation des ainés de Papineau**
Jean-Pierre Major	**Table des ainés de la Vallée-de-la-Gatineau**
Collin Griffiths	**Table autonome des ainés des Collines-de-l'Outaouais**
Andrée Martin,	**Table des aînés du Pontiac**
Louise Boudrias	**Conseillère municipale à la Ville de Gatineau et représentante de la Ville de Gatineau**
Madeleine Brunette	**Mairesse de Cantley et représentante de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais**
Gaétan Guindon	**Maire de Delhom et représentant de la MRC de La-Vallée-de-l'Outaouais**
Michel Therien	**Représentant de la MRC de Papineau**
Lise A. Romain	**Conseillère municipale à Fort Coulonge et représentante de la MRC du Pontiac**
Suzanne Leblanc	**Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé (RIIRS)**
Gisèle Bisson	**Académie des retraités de l'Outaouais (ARO)**
Marc P. Desjardins	**Directeur général de la TCARO**